



*Au revoir
Monsieur le Maire*

C'est avec une infinie tristesse que nous vous annonçons le décès de Monsieur Jacques Tanner, ancien Maire de notre commune.

Conseiller Municipal depuis décembre 1972, Monsieur Tanner a été élu Maire en Mars 1983.

En 2014, il n'avait pas souhaité briguer un nouveau mandat voulant « laisser sa place aux jeunes ».

Pendant toutes ces décennies, Monsieur Tanner n'aura eu de cesse de représenter et de défendre notre commune, ses habitants, son école ... Il aura été également très actif au niveau associatif.

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes, délégué au SIVOM, au syndicat d'adduction d'eau potable notamment, Monsieur Tanner souhaitait également que notre municipalité soit représentée au sein d'autres instances.

« Les territoires ruraux sont le cœur de notre pays » disait-il.

La commune de Le Douhet est bien triste aujourd'hui et nous tenons à présenter toute notre affection et notre soutien à Chantal, son épouse, ainsi qu'à ses enfants et petits-enfants.

La municipalité procèdera à un dépôt de fleurs sur la sépulture de Monsieur Tanner le vendredi 23 mai (jour de ses 80 ans), à 17 heures. Vous êtes invités à assister à ce moment qui restera simple.

*Le Maire,
Stéphane Taillasson.*

Un registre de condoléances sera disposé en Mairie à partir du vendredi 23 mai et ce jusqu'à la fin du mois de juin pour toute personne désireuse d'écrire un mot. Ce registre sera remis à la famille.

Secrétariat de la mairie :

Fermeture de la mairie

Nous vous informons que le secrétariat de la mairie, sera exceptionnellement, fermé le :

Vendredi 30 mai 2025 toute la journée.

Ecole :

L'association « Les Enfants de l'Aqueduc » en partenariat avec l'école

Le Carnaval :

Les enfants, institutrices, instituteurs, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire), les équipes périscolaires de Le Douhet et de Vénérand, parents, tous ont joué le jeu en se parant de leurs plus beaux costumes et/ou accessoires pour fêter cette journée.

Au programme : Madame Carnaval qui s'enflamme, puis des crêpes et du chocolat chaud à gogo !! Sans oublier les belles prestations chorégraphiques des enfants, préparées par Maîtresse Amandine et Maîtresse Juliette.

Une journée ponctuée d'un après-midi festif qui a permis aux enfants du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de se retrouver et partager ensemble un moment convivial.

Leurs rires et sourires ont ponctué l'après-midi. Quel bonheur ! Merci à eux.

Merci à l'équipe éducative de perpétuer ce type de tradition.

Merci à l'équipe municipale de Vénérand pour le prêt de la salle, la mise en place des barrières pour arrêter la circulation, la préparation du bûcher et le nettoyage après.

Merci à tous les parents, grands-parents, venus accompagner les enfants, et merci à tous ceux venus nous aider pour l'organisation du goûter, pour la mise en place des tables, pour la distribution du goûter et pour le rangement et le nettoyage de la salle des fêtes.

Opération chocolats de Pâques :



Cette année, pour aider au financement de tous les projets scolaires, l'association a pris la décision d'ajouter à son programme, déjà bien chargé, la vente de chocolats de Pâques avec la chocolaterie artisanale Vendéenne Chocodic.

Merci aux parents, aux grands-parents et également aux enseignants et aux voisins de nous avoir fait confiance et de nous avoir soutenus dans notre projet. Ce n'est pas moins de 31 commandes qui ont été passées.

C'est une belle réussite grâce à vous.

Vide ta chambre le 30 mars 2025 :

Choisir la thématique à chaque bourse est un peu délicat, bourses à l'enfance, bourses aux jouets, bourses aux vêtements ...

Cette fois-ci nous avons décidé de faire un mixte en choisissant « vide ta chambre » pour permettre à tout le monde de venir vendre ce qu'il veut. Et ce fut un grand succès. Nous tenons à remercier les parents, les amis et les voisins de nous avoir préparés des gâteaux, des quiches, des cakes, etc, pour notre buvette.

Merci à tous pour votre présence et votre aide lors de cette journée.

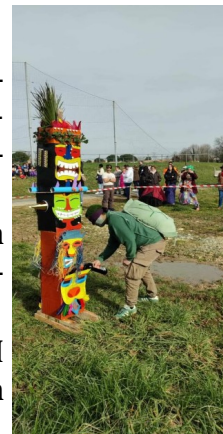
Information importante concernant Croq'Papier :

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les collectes Croq'Papier sont devenues payantes.

Cela représente un coût énorme pour l'association, bien plus que ce que les collectes nous rapportent. Nous sommes donc contraints d'arrêter ce service.

Si vous avez des cartons et des papiers, vous pouvez toujours les déposer à l'entreprise Croq'Papier entre 13 heures et 15 heures en indiquant notre code de l'association : 1750.

Merci à toutes les personnes qui y ont participé depuis des années.



.../...

Dates à retenir :

- **Courant mai** : Lancement de la tombola annuelle
- **27 mai** : Les Olympiades, les enfants du RPI se retrouvent à l'école de Le Douhet, pour une

journée de cohésion, avec des activités sportives et ludiques.

- **28 juin** : Fête de fin d'année scolaire à la salle des fêtes du Val de la Jarretière à Le Douhet. Le tirage au sort de la tombola aura lieu ce jour là.

Communauté d'agglomération de Saintes :

L'Escapade sur le fleuve Charente

Forte de son succès les années passées, l'Escapade sur le fleuve Charente revient pour la 5^e édition, le dimanche 15 juin 2025 ! Saintes Grandes Rives, l'Agglo vous invite à vous émerveiller par les bords du fleuve, sa nature, sa biodiversité et son patrimoine si caractéristique !

Festif et familial, l'événement vous emmène redécouvrir les communes et les paysages tout en pratiquant une activité sportive, à votre rythme et en toute sécurité.

Une découverte des loisirs de pleine nature pour tous les goûts ! Au programme :

- Randonnées fluviales, en canoë, kayak ou paddle, en 2 versions :
 - Entre Chaniers et Saint-Vaize sur la journée : 19 km / 4 heures
 - Entre Saintes et Saint-Vaize, sur l'après-midi : 9.5 km / 2 heures
- Randonnée vélo, en VTT, VTC ou vélo à assistance électrique, entre Saint-Vaize, Le Douhet, Ecoyeux, Vénérand, Fontcouverte et Bussac-sur-Charente : 45 km / 3 heures 30
- Randonnée pédestre, au départ de Saint-Vaize, à la découverte des Vallées du Rochefollet : 11 km / 3 heures.
- **NOUVEAUTE** : Randonnée équestre au départ de Saint-Vaize en passant par Bussac-sur-Charente, Le Douhet et une arrivée à Saint-Vaize, à travers champs et forêts.

Ces randonnées à vélo, à pied, à cheval et en bateau s'adressent à un public varié : sportifs, familles, séniors.

Tarifs et réservations :

Randonnées sur réservation :

- Adulte et + 12 ans : 5€ et gratuit pour les moins de 12 ans.

Inscriptions sur www.saintes-tourisme.fr ou à l'office de tourisme de Saintes, Place Bassompierre.

Nombre de places limité. Pas d'inscription ni de location effectuée sur place. Clôture des inscriptions le 13 juin à 9 heures.

Les participants s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'événement.

Locations d'embarcations et de vélos :

Les participants ont la possibilité de louer canoë, paddle et vélos à assistance électrique :

- Locations de canoë et paddle :
 - Kayak et Paddle 17 : 06 12 70 29 07
 - Club aviron saintais : 06 45 82 53 32
- Locations de vélos :
 - Loisirs aventures Saint-Césaire : 06 63 78 51 76

Réservations auprès des prestataires partenaires avant le 13 juin - 18 heures.

Navette gratuite Saint-Vaize/Chaniers et Saint-Vaize/Saintes :

Un bus-navette viendra faciliter l'organisation des participants de la randonnée fluviale. Ils pourront déposer leur véhicule à l'arrivée à Saint-Vaize puis revenir en bus, aux différents départs, à Chaniers (randonnée fluviale sur la journée) ou à Saintes (randonnée fluviale de l'après-midi).

Sur réservation préalable au moment de votre inscription (places limitées).

Restauration :

Comme chaque année, l'Escapade sur le fleuve Charente sera placée sous le signe de la convivialité ! Pour faire le plein d'énergie avant le lancement des départs des activités sportives, les participants sont invités à se retrouver aux départs des randonnées, à Ecoyeux, Le Douhet et Saintes en bord de Charente autour d'un pique-nique tiré du sac ou chez les restaurateurs partenaires.

Animations :

Trois fanfares accompagneront les départs et les arrivées :

- Fanfare Baby Brass Brand
- DJ Hawak Diffusion
- Cactus Rixders Vocal Quartet

Initiations canoë-kayak, AVIFIT et aviron à Saintes à la cale du camping, de 13 heures à 17 heures, Gratuit, sur réservation préalable auprès de l'Office de Tourisme.

En cas de mauvais temps, l'Agglomération se réserve le droit de reporter l'événement.

Les inscriptions sont ouvertes.

Clôture des inscriptions le 13 juin à 9 heures.

Communauté d'agglomération de Saintes :

Sortie nature à Le Douhet



Etablissement français du sang : Don du Sang



Electricité : Coupure d'électricité

ENEDIS vous informe qu'une coupure de courant est programmée le jeudi 19 juin 2025 entre 09 heures et 12 heures aux endroits suivants :

- Chez Pesson, 1 au 3 et 2 Route des Rompis
- Chez Perrot
- N° 3, 9, 21 et 3 Le Roc
- N° 1 et 2 Chemin du Lavoir
- N° 2 Impasse du Quéréux
- N° 1 et 2 Route de l'Aqueduc
- N° 1 au 3 et 2 au 4 Route du Bois des Rochers
- N° 4 Ruelle du Puisatier
- N° 3 Impasse du Tilleul
- N° 1 à 9 et 6 au 8 Route de la Vallée
- N° 2 Impasse des Frênes

Etant précisé que des travaux auront également lieu sur les éclairages publics de ces mêmes lieux-dits.

Association : L'association « Le Douhet en Fête »



SAMEDI 05 JUILLET 2025

Les jeux intervillages

Organisés par l'association « Le Douhet en Fête »

Venez nombreux pour encourager les représentants de votre commune à Bussac-sur-Charente, le samedi 05 juillet 2025 à partir de 10 heures et toute la journée !

Afin de pouvoir former l'équipe de Le Douhet, nous vous invitons à la réunion préparatoire, le mardi 27 mai 2025 à 19 heures à la salle municipale Paul Cartier !

L'équipe doit être composée au minimum de 6 hommes, 6 femmes et 6 enfants de moins de 12 ans. Nous pouvons être plus nombreux...

Nous comptons sur votre aide pour sortir vainqueur de ces jeux intervillages !!

Scolarité : Inscriptions scolaires 2025/2026

La campagne des inscriptions scolaires **se termine le vendredi 30 mai 2025 !**

Les dossiers sont à retirer au secrétariat de la mairie ou sur le site internet de la commune : <https://www.ledouhet.fr> > Economie-Social-Culturel > Enfance-Jeunesse > Regroupement pédagogique intercommunal (R.P.I) Le Douhet-Vénérand.

Les dossiers d'inscriptions doivent être complétés par les pièces justificatives suivantes :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé de l'enfant
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- La fiche sanitaire avec la date des vaccins à jour (une fiche par enfant)
- Le certificat de radiation en cas de changement d'école
- L'attestation d'assurance responsabilité civile et scolaire
- Du formulaire de prélèvement SEPA ainsi que d'un RIB, si vous optez pour le prélèvement automatique
- Une attestation de quotient familial CAF ou MSA afin de bénéficier des tarifs adaptés à vos ressources